

**Rentrée scolaire - Communication de Mme TETU, Adjointe à l'Enseignement**

**Mme TETU** : A Besançon cette année encore, la rentrée s'est globalement bien déroulée. Les tableaux et documents déposés sur vos bureaux qui illustreront donc mes propos, permettent de mesurer le travail réalisé en amont dans le but de réussir une rentrée.

La carte scolaire de septembre se prépare dès février. Une nouvelle baisse des effectifs a entraîné la fermeture d'un certain nombre de classes, 14 pour 279 élèves en moins. Pourtant certains postes menacés ont pu être sauvés grâce à la négociation et au dialogue. Notons même que des ouvertures non prévues ont eu lieu à Planoise dans le cadre du REP (Réseau d'Education Prioritaire). Il a donc fallu réagir au plus vite pour trouver des locaux et les moyens matériels nécessaires. Quelques ajustements sont encore à réaliser, à l'école Champagne notamment où nous avons dû installer trois classes nouvelles. Les enfants orientés dans les classes d'initiation sont aussi bien sûr à scolariser dans les meilleures conditions. Nous avons installé une nouvelle classe à la rentrée, une autre est prévue et si à moyen terme elle doit se placer à Planoise nous pourrions rencontrer quelques difficultés pour trouver des locaux adaptés, car nous sommes maintenant un peu à l'étroit dans les locaux scolaires de ce quartier.

Nous avons surtout eu la satisfaction de faire la rentrée à Charles Fourier dans un groupe totalement restructuré, réhabilité, meublé de neuf. Le challenge était de taille, les délais ont été respectés grâce à la mobilisation de tous. Je tiens tout particulièrement à remercier les services municipaux qui, tous, ont su se surpasser depuis le déménagement réalisé dans les conditions que l'on connaît jusqu'à la réinstallation calculée dans des temps au plus juste.

Par contre les travaux prévus pour l'an 2000 ne sont pas tous achevés, vous le verrez sur les tableaux. Nous avons encore de gros programmes à terminer. Nous sommes cette année confrontés à des difficultés nouvelles : délais plus longs pour les entreprises qui ont beaucoup à faire -l'embellie est là- ouverture de plis parfois infructueuse, normes de sécurité sévères. J'espère que d'ici décembre nous aurons pu avancer car les utilisateurs, directeurs, enseignants, parents, expriment quelquefois leur impatience. Il faut alors expliquer, faire passer le message et faire admettre qu'à l'avenir des chantiers pourront se dérouler durant le temps scolaire car nous n'aurons plus suffisamment avec les deux mois de vacances d'été. Chacun ayant conscience qu'entretenir au mieux le patrimoine scolaire est une priorité, nous devrions trouver un terrain d'entente, un terrain de conciliation.

Il y a aussi un autre domaine où l'on nous demande d'être plus performants, celui des petits travaux, des réparations au quotidien. Les directeurs trouvent leurs tâches difficiles et plus particulièrement à Besançon. Et c'est exact car ils ont à travailler avec les nombreux services qui interviennent dans les écoles. Assurer le contact, le suivi quand on est peu ou pas déchargé de classe est lourd. Nous devrions donc pouvoir améliorer notre fonctionnement par la gestion informatique des dossiers, par un meilleur accompagnement en personnel. Je sais que Michel ROIGNOT alerté aussi par le problème posé y est sensible et nous allons travailler ensemble sur ce dossier.

Comme vous le voyez, je ne me borne pas à énumérer les points positifs mais il y en a un certain nombre que je tiens à souligner.

Il y a d'abord un motif de satisfaction pour les aires de jeux dans les maternelles. L'engagement pris d'en renouveler l'ensemble d'ici la fin du mandat sera tenu. Seules quelques écoles susceptibles d'être regroupées ou restructurées restent à équiper et ce sera fait dans le cadre du prochain budget.

Le programme 1 000 ordinateurs pour l'école se poursuit. Il est à ce jour réalisé pour moitié et la majorité des écoles élémentaires seront équipées d'ici la fin de l'année scolaire. Il faudra penser ensuite aux maternelles qui expriment des besoins légitimes et aussi à la direction des écoles mais chaque chose en son temps. Cela a été une lourde opération, je crois que nous avons bien fait passer le message, qu'ils sauront attendre mais que la nécessité, vu la rapidité de l'évolution des nouvelles techniques, fait comprendre qu'il y ait aussi une demande de ce côté-là.

**M. LE MAIRE :** Mais il faudra qu'on retrouve des ordinateurs car la Banque Populaire nous a tout donné.

**Mme TETU :** Oui, l'ordinateur est une chose mais il y a aussi tout l'accompagnement en installation électrique, etc. qui est très lourd et que la Ville a su assurer.

**M. LE MAIRE :** Et qui coûte cher.

**Mme TETU :** Dans le cadre du renouvellement du mobilier, toutes les classes de CM2 sont maintenant équipées. Nous avons pu aussi installer de nouvelles Bibliothèques Centres Documentaires (BCD) et acheter le mobilier informatique nécessaire en le finançant en partie sur les tranches annuelles du Service Enseignement.

Je tiens à noter aussi que les crédits de fonctionnement et d'investissement qui sont alloués au Service Enseignement que l'on nous reproche quelquefois d'être insuffisants ont été augmentés tout au long du mandat. Il faut noter que maintenant ils représentent plus de 330 F par élève et par an uniquement pris sur le Service Enseignement et c'est une somme quand même importante.

Notons également que grâce aux collègues, les animations sportives et culturelles se développent d'année en année grâce à un partenariat actif, à la grande satisfaction des enseignants et des élèves qui peuvent aller à l'opéra-théâtre, assister à des représentations, voir les musiciens dans leur école présenter des instruments, etc. Dans le domaine sportif également, les animations sont de plus en plus nombreuses et la patinoire de même que la piscine sont bien fréquentées.

Je continue à dire que la restauration scolaire, bien que nous ayons une étude en cours, travaille au mieux et poursuit ses efforts pour répondre à la demande des enfants.

Enfin comme nous le verrons dans un point plus loin, je tiens à souligner que le projet de restructuration du groupe scolaire de Saint-Claude se concrétise puisque le choix de l'équipe qui mènera les travaux a été réalisé au cours de la semaine et que les projets sont présentés dans la Salle des Pas Perdus.

Voici, Monsieur le Maire, chers collègues, ce que je tenais à vous dire en illustrant par quelques propos les dossiers que vous avez eus. Je continuerai donc à travailler avec le souci de satisfaire chacun des partenaires de l'école, encore pour quelques mois.

**M. LE MAIRE** : Quelques-uns d'entre nous ont assisté effectivement à cette rentrée scolaire et nous avons pu voir que tout avait été fait pour qu'on puisse y retrouver les écoles et les classes normales, notamment à Charles Fourier.

**M. DUVERGET** : Une réflexion à propos de la démographie scolaire, le dernier recensement de la population sur Besançon fait état d'un accroissement annuel de 0,38 % de la population. On a également une carte très détaillée indiquant les zones qui sont plutôt en diminution démographique et celles qui s'accroissent. Or les statistiques que vous nous donnez aujourd'hui montrent qu'il y a une diminution sensible pendant la même période (1990-1999) du nombre de jeunes enfants scolarisés en maternelle et en primaire. On peut l'évaluer à peu près à 3 000, puisque de 12 516 on est passé à 9 674 à la rentrée.

Premièrement cela induit me semble-t-il une réalité, c'est le vieillissement de la population bisontine et ce vieillissement apparaît de façon d'autant plus importante que l'augmentation de la population ne se traduit pas par une augmentation de la scolarisation mais par une diminution, sachant que le taux de scolarisation lui est à son maximum et n'a pas bougé pratiquement en 9 ou 10 ans. C'est une première observation mais le deuxième élément est de savoir si la carte ici de l'évolution démographique se traduit effectivement dans chacune des écoles par une évolution équivalente, c'est-à-dire si la diminution des effectifs scolarisés dans la petite ceinture de Besançon autour de la Boucle est particulièrement sensible, plus sensible encore qu'elle ne l'est à plus grande distance de la Boucle. Je crois que c'est important parce que cela induit de nombreux éléments du futur aménagement urbain et du développement urbain en matière de services, en matière aussi j'allais dire d'accessibilité d'un certain nombre de lieux pour les écoliers. C'est l'aménagement d'une ville qui est en cause en partie à travers sa démographie scolaire.

**Mme WEINMAN** : Une petite question sur les trois classes nouvelles de Champagne : est-ce que cela répond à un besoin nouveau et aigu sur le quartier ou est-ce que c'est en prévision -et quelles prévisions s'il y en a- de la création des deux Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA).

**Mme TETU** : Je vais déjà répondre à M. DUVERGET. Effectivement lorsque l'on regarde la carte que j'ai eue sous les yeux et dont j'ai encore en mémoire le profil par couleur, le centre-ville fait partie des quartiers qui se sont dépeuplés et lorsque nous travaillons sur la carte scolaire, nous nous apercevons qu'il y a également moins d'enfants sur le centre-ville. C'est ainsi que pendant plusieurs années successives, je crois que nous en sommes à la quatrième année, l'Helvétie a perdu chaque année une classe, que lorsque nous avons ouvert l'école Granvelle nous étions déjà à la limite de la fermeture mais que l'Inspection Académique par bienveillance a bien voulu maintenir ces classes parce qu'il s'agissait de locaux neufs et que nous avons fait les uns et les autres des efforts, que l'école Rivotte était cette année aussi susceptible d'avoir une fermeture et y a échappé à un élève près mais je crois que l'année prochaine le couperet risque de tomber. Globalement les écoles du centre-ville perdent des élèves. Je peux également parler des écoles Battant et Arènes qui pour le moment, ont échappé à des fermetures tout simplement parce qu'elles ont des classes à horaires aménagés dont les effectifs sont plus faibles mais en regardant les effectifs de cette année je ne suis pas sûre que l'année prochaine ce soit encore le cas.

Pour répondre à Mme WEINMAN, les classes installées à l'école Champagne le sont pour deux raisons ; d'une part depuis la rentrée dernière, Planoise est classé en REP et la moyenne par classe est donc revue à la baisse pour une fermeture et pour une ouverture et la scolarisation des enfants est prise en compte, ce qui explique qu'il y a eu une ouverture de classe à la maternelle Champagne, ancienne Champagne/Reims. Par ailleurs nous avons effectivement ouvert une classe d'initiation à Champagne et c'est l'interrogation que j'ai soulevée tout à l'heure au sujet de l'implantation prévue d'une nouvelle classe d'initiation, le poste est à la disposition à l'Inspection Académique et les enfants des familles primo-arrivantes sont plus situés sur le quartier de Planoise. Donc là il y a effectivement un problème lié à la classification en REP de Planoise et il y a une classe spéciale avec une rééducatrice qui prend des enfants en petit nombre et qui est liée aussi à cette classification en REP. Ce sont les deux explications à l'installation de classes nouvelles sur Planoise.

**M. LE MAIRE :** On a quand même des problèmes avec les primo-arrivants qui sont de plus en plus nombreux. Une réunion s'est tenue cet après-midi à la Préfecture, Claude GIRARD y est encore, pour régler un petit peu ces problèmes de familles entières qui viennent du Kosovo et d'ailleurs et dont il faut effectivement intégrer les enfants dans les classes, etc. et on est en relation avec l'Inspection Académique qui joue le jeu, il faut le reconnaître.

**Mme TETU :** Donc pour mémoire, nous avons déjà trois classes qui fonctionnent à Planoise. L'année dernière, une classe avait été implantée en février à Trépillot puisqu'on n'était pas loin du Foyer SONACOTRA qui hébergeait des familles mais actuellement nous constatons que la majorité des familles primo-arrivantes sont hébergées à Planoise, phénomène lié aussi à l'implantation des CADA comme le soulignait Mme WEINMAN.

Dont acte.

*Récépissé préfectoral du 9 octobre 2000.*